

**ARRETE** du **28 .IIII. 2023**

modifiant l'arrêté du 4 octobre 2019 portant composition nominative du conseil de discipline

**La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,**

**Vu** le Code de la santé publique, et notamment ses articles R.6152-318 à R.6152-323 ;

**Vu** l'arrêté du 4 octobre 2019 portant composition nominative du conseil de discipline ;

**Vu** la proposition de la Déléguée générale de la Fédération hospitalière de France du 26 juillet 2023 ;

**Arrête :**

Article 1<sup>er</sup>

Le e) de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 4 octobre 2019, « Membres proposés par la Fédération hospitalière de France », est rédigé comme suit :

Suppléant : M. Quentin HENAFF, en remplacement de M. Mickaël GALY appelé à exercer d'autres fonctions.

Article 2

Le mandat du membre nommé par le présent arrêté prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site Internet du Centre national de gestion.

La directrice générale  
du Centre national de gestion

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD

